

Résolution lue à Tavannes le 20 mai 2000 à l'occasion de la 36ème Fête de la jeunesse jurassienne

## RÉSOLUTION

Réunie en assemblée populaire à Tavannes le 20 mai 2000 à l'occasion de sa 36ème Fête, la jeunesse jurassienne :

- est solidaire des peuples amérindiens et en particulier des Dinehs qui luttent jour après jour pour la sauvegarde de leur culture et de leurs terres. Exprime son total soutien à Leonard Peltier emprisonné depuis plus de vingt ans à la suite d'une condamnation des plus suspectes. Condamne l'attitude méprisante des autorités américaines qui refusent de libérer Leonard Peltier;
- note avec intérêt qu'en matière de question jurassienne l'ensemble des forces politiques du Jura-Sud ne saurait se satisfaire du statu quo;
- attend cependant plus des politiciens que l'élaboration de scénarios sur l'autonomisation progressive ou la conception d'un projet de loi.
- les met au défi de se constituer rapidement en un front commun d'actions et de revendications;
- réaffirme que seule la séparation du Jura-Sud du canton de Berne peut durablement régler la question jurassienne et que cela reste et demeure l'unique objectif du Groupe Bélier;
- prend acte de la décision du Canton de Berne de supprimer le service des urgences le soir et en fin de semaine dans les hôpitaux du Jura-Sud et agira en conséquence.

Tavannes, le 20 mai 2000